



Les organisations syndicales SNES-FSU 86, SN-FO-LC, CGT Educ'Action 86, Sud Education 86 et SNEP-FSU 86 ont constaté que depuis deux mois, de nombreux mouvements sociaux, notamment le mouvement des Gilets jaunes ont mis en lumière la colère générale des salariés et de la population sur des revendications qui sont les nôtres.

Dans les établissements, la colère monte également et de nombreux collègues se sont mobilisés à différentes reprises y compris le samedi avec les gilets jaunes.

Des initiatives revendicatives se succèdent. Le 24 janvier dernier à l'appel du SNES-FSU et de la CGT Educ' Action, le 31 janvier par la mobilisation intersyndicale des retraités, le mardi 5 février dans le cadre d'une journée de grève interprofessionnelle, le 6 février à l'appel de nos organisations en intersyndicale pour la reconnaissance professionnelle des AESH, le jeudi 7 février lors d'un rassemblement national organisé à Matignon à l'appel de la Fédération des Fonctionnaires FO.

Toutes ces mobilisations montrent clairement que c'est le rapport de force que les personnels avec leurs organisations recherchent pour obtenir la satisfaction de leurs revendications. Pour y arriver, il est nécessaire de ne pas opposer les initiatives, mais d'avancer unis vers l'organisation d'actions efficaces, de la grève pour gagner jusqu'à satisfaction.

Nous en avons besoin pour faire reculer le gouvernement mais cela ne se décrète pas, ça se prépare !

Ainsi, le SNES-FSU 86, le SN-FO-LC 86, la CGT Educ' Action 86, Sud Education 86 et SNEP-FSU86 considèrent utile de rappeler ensemble leurs revendications communes :

- l'augmentation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice
- le retrait de la réforme du lycée et de la réforme du bac
- l'abandon de Parcoursup
- le maintien de toutes les heures postes*
- la fin des effectifs pléthoriques dans les classes
- le refus de la logique de mise en concurrence des établissements et des personnels
- la satisfaction des revendications des AESH
- le refus de la réforme des retraites par points

Ils appellent les collègues à se réunir ensemble dans le cadre d'assemblées générales et/ou d'heures d'infos syndicales pour établir les revendications et discuter des moyens d'action les plus efficaces pour les faire aboutir.

* Dans les lycées de la Vienne ce sont 395.5 heures postes qui disparaissent soit 22 équivalent temps plein.